



Maïs sucré Avertissement No 04 – 27 juin 2013

Pyrale bivoltine – 1^{re} génération

- Les observations au champ révèlent une faible présence de pyrales.
- Captures des premiers papillons de la 1^{re} génération de pyrale bivoltine dans certaines municipalités de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.
- Dates de début du dépistage au champ pour la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches.
- Stratégie d'intervention avec les trichogrammes.

Autres ravageurs du réseau de piégeage

- Aucune capture jusqu'à maintenant.

MAÏS SUCRÉ HÂTIF : 1^{re} GÉNÉRATION DE LA PYRALE BIVOLTINE

Les captures de papillons se sont poursuivies faiblement dans des sites des régions suivantes : Centre-du-Québec, Lanaudière, Laval, Mauricie et Montérégie. Selon le dépistage effectué au cours de la dernière semaine dans des champs des Basses-Laurentides, du Centre-du-Québec et de la Montérégie, la majorité des champs ne présentaient aucun signe de pyrale. Pour les quelques champs où la présence de la pyrale a été trouvée, il s'agissait d'une ou deux masses d'œufs ou d'une larve et donc le seuil d'intervention (5 % de plants infestés) n'a pas été atteint. Dans un champ toutefois, de jeunes larves ont été observées et le seuil d'intervention a été atteint. Des captures de papillons dans les pièges à phéromone ne se traduisent pas toujours par des infestations au champ si les conditions météorologiques ne sont pas très favorables à l'accouplement et à la ponte par la pyrale.

Même si des dates prévisionnelles de traitements insecticides sont émises par le RAP, il est fortement recommandé de **dépister les champs pour déceler la présence de masses d'œufs, de larves ou de criblures** avant de prendre la décision de faire un traitement insecticide. Cela est d'autant plus important pour les producteurs qui optent pour une stratégie à un traitement (comparativement à 2 ou 3 traitements). Rappelons que pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais, la 1^{re} génération de larves de la pyrale bivoltine, dont il est question dans cet avertissement, est généralement faible et provoque habituellement peu de dégâts. Pour sa part, la 2^e génération est plus abondante et elle se développe au cours du mois d'août. Elle peut causer des dégâts au maïs sucré tardif.

Les premiers papillons de pyrale bivoltine ont été capturés vers le 25 juin dans des municipalités hâtives de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Selon ces données de piégeage et le cumul des degrés-jours de croissance, nous prévoyons que **les premières pontes devraient débuter vers le 5 juillet dans ces deux régions sauf pour le secteur de Neuville où elles devraient débuter autour du 27 juin**. Ainsi, les premières larves dans ces régions (sauf Neuville) devraient être observées vers le 10 juillet.

Dates de début du dépistage au champ

À partir des dates indiquées dans le tableau ci-dessous, visitez les champs menacés à intervalles réguliers pour y dépister, selon le cas, des masses d'œufs ou des jeunes larves. Des conseillers ont observé, par le passé, que les premières larves émergeaient plus rapidement dans les champs cultivés sous bâches. Commencez donc plus tôt le dépistage de ces champs.

Régions	Début du dépistage des masses d'œufs vers le	Début du dépistage des larves et des criblures vers le
Montérégie Laval Lanaudière (municipalités hâtives) Basses-Laurentides (municipalités hâtives)	10 juin	15 juin
Centre-du-Québec Outaouais Lanaudière (municipalités tardives) Basses-Laurentides (municipalités tardives)	17 juin	22 juin
Mauricie Estrie Secteur de Neuville	27 juin	1 ^{er} juillet
Capitale-Nationale (municipalités hâtives; sauf Neuville) Chaudière-Appalaches (municipalités hâtives)	5 juillet	10 juillet

Dates prévisionnelles des traitements insecticides

Consultez le tableau suivant pour connaître les moments d'intervention recommandés pour les stratégies de 1 à 3 traitements appliqués sur des champs qui atteignent le stade 6 feuilles ou plus durant la période de ponte de la pyrale. Rappelons que les traitements doivent cibler les jeunes larves en train de s'alimenter sur les plants de maïs, entre l'éclosion des œufs et l'entrée des larves à l'intérieur des plants.

Régions	Début de la ponte vers le	Nombre et dates des traitements pour ces régions (prévision)*
Montérégie Laval Lanaudière (municipalités hâtives) Basses-Laurentides (municipalités hâtives)	10 juin	Stratégie à 1 traitement : 26 juin Stratégie à 2 traitements : 21 et 28 juin Stratégie à 3 traitements : 15, 22 et 29 juin
Centre-du-Québec Outaouais Lanaudière (municipalités tardives) Basses-Laurentides (municipalités tardives)	17 juin	Stratégie à 1 traitement : 3 juillet Stratégie à 2 traitements : 28 juin et 5 juillet Stratégie à 3 traitements : 22 juin, 29 juin et 6 juillet
Mauricie Estrie Secteur de Neuville	27 juin	Stratégie à 1 traitement : 13 juillet Stratégie à 2 traitements : 8 et 9 juillet Stratégie à 3 traitements : 2, 9 et 16 juillet
Capitale-Nationale (municipalités hâtives; sauf Neuville) Chaudière-Appalaches (municipalités hâtives)	5 juillet	<i>Le dépistage des champs et l'historique des infestations par la pyrale bivoltine devraient être pris en compte pour décider d'intervenir ou non.</i>

* Ces dates peuvent varier de quelques jours, selon les observations effectuées par les collaborateurs du réseau maïs sucré. Les prochains avertissements vous tiendront au courant de ces changements, s'il y a lieu. Pour les champs cultivés sous bâche, il est possible que ces dates soient devancées de 3 à 4 jours.

Stratégie d'intervention avec les trichogrammes

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements insecticides conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements insecticides, qui eux, sont dirigés contre les larves. Les trichocartes doivent donc être installées **avant le début de la ponte de la pyrale**, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles. Il est nécessaire que vous discutiez avec votre fournisseur de trichogramme pour bien cibler les dates d'introductions des trichocartes dans les champs menacés.

Informations complémentaires

[Pyrale du maïs dans le maïs sucré : biologie, surveillance, dépistage et stratégies d'intervention](#)

[Les trichogrammes dans le maïs sucré : lutte contre la pyrale du maïs](#)

[Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2013](#)

AUTRES RAVAGEURS DU RÉSEAU DE PIÉGEAGE

En plus de la pyrale du maïs (races bivoltine et univoltine), le réseau de piégeage dans le maïs sucré installe aussi des pièges pour les papillons du ver de l'épi et de la légionnaire d'automne. Depuis le début de la période de piégeage du ver de l'épi, aucun papillon n'a été capturé jusqu'à maintenant. Les pièges pour la légionnaire d'automne ont été installés cette semaine; nous vous informerons des captures s'il y a lieu. Le réseau grandes cultures a débuté récemment le piégeage du ver-gris occidental des haricots; nous vous tiendrons également informé des résultats de captures de ce ravageur potentiel.

Collaboration : François Meloche, Ph.D., entomologiste; Lucie Caron, agronome, MAPAQ Blainville.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432
Courriel : brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612
Courriel : pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Lucie Côté, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 04 – Maïs sucré – 27 juin 2013